

**MONSIEUR LE SOUS-PREFET
SOUS-PREFECTURE DE REIMS
PLACE ROYALE
51096 REIMS CEDEX**

Pôle Développement

Direction de l'Urbanisme,
de la Planification, de
l'Aménagement et de
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :
24/JT/34

Affaire suivie par
Johan TOTAIN

Téléphone
03.26.77.78.13

E-mail
Johan.totain@
grandreims.fr

Objet : PLU DE TINQUEUX
Notification du projet de modification n°2

Monsieur le Sous-Préfet,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification n°2 du Plan local d'urbanisme de Tinquieux par arrêté en date du 26 octobre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification n°2 au format PDF.

<https://tinyurl.com/M2Tinquieux>
Mot de passe : M2TINQUEUX

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président,

**MONSIEUR LE DIRECTEUR
DIRECTION REGIONALE DE
L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT
ET DU LOGEMENT
PARC TECHNOLOGIQUE HENRI FARMAN
10 RUE CLEMENT ADER - BP 177
51685 REIMS CEDEX 02**

Pôle Développement

Direction de l'Urbanisme,
de la Planification, de
l'Aménagement et de
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :
24/JT/34

Affaire suivie par
Johan TOTAÏN

Téléphone
03.26.77.78.13

E-mail
Johan.totain@
grandreims.fr

**Objet : PLU DE TINQUEUX
Notification du projet de modification n°2**

Monsieur le Directeur,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification n°2 du Plan local d'urbanisme de Tinquieux par arrêté en date du 26 octobre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification n°2 au format PDF.

<https://tinyurl.com/M2Tinquieux>
Mot de passe : M2TINQUEUX

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président,

**Objet : PLU DE TINQUEUX
Notification du projet de modification n°2**

Pôle Développement

Direction de l'Urbanisme,
de la Planification, de
l'Aménagement et de
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :
24/JT/34

Affaire suivie par
Johan TOTAIN

Téléphone
03.26.77.78.13

E-mail
Johan.totain@
grandreims.fr

Madame la Directrice,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification n°2 du Plan local d'urbanisme de Tinquex par arrêté en date du 26 octobre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification n°2 au format PDF.

<https://tinyurl.com/M2Tinquex>
Mot de passe : M2TINQUEUX

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président,

Pôle Développement

Direction de l'Urbanisme,
de la Planification, de
l'Aménagement et de
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :
24/JT/34

Affaire suivie par
Johan TOTAIN

Téléphone
03.26.77.78.13

E-mail
Johan.totain@
grandreims.fr

**Objet : PLU DE TINQUEUX
Notification du projet de modification n°2**

Monsieur le Directeur,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification n°2 du Plan local d'urbanisme de Tinquieux par arrêté en date du 26 octobre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification n°2 au format PDF.

<https://tinyurl.com/M2Tinquieux>
Mot de passe : M2TINQUEUX

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président,

**MONSIEUR L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS
DE FRANCE
38 RUE CERES
BP 2530
51081 REIMS CEDEX**

**Objet : PLU DE TINQUEUX
Notification du projet de modification n°2**

Pôle Développement

Direction de l'Urbanisme,
de la Planification, de
l'Aménagement et de
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :
24/JT/34

Affaire suivie par
Johan TOTAÏN

Téléphone
03.26.77.78.13

E-mail
Johan.totain@
grandreims.fr

Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification n°2 du Plan local d'urbanisme de Tinquex par arrêté en date du 26 octobre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification n°2 au format PDF.

<https://tinyurl.com/M2Tinquex>
Mot de passe : M2TINQUEUX

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président,

Pôle Développement

Direction de l'Urbanisme,
de la Planification, de
l'Aménagement et de
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :
24/JT/34

Affaire suivie par
Johan TOTAIN

Téléphone
03.26.77.78.13

E-mail
Johan.totain@
grandreims.fr

**Objet : PLU DE TINQUEUX
Notification du projet de modification n°2**

Monsieur le Directeur,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification n°2 du Plan local d'urbanisme de Tinquex par arrêté en date du 26 octobre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification n°2 au format PDF.

<https://tinyurl.com/M2Tinquex>
Mot de passe : M2TINQUEUX

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président,

**MONSIEUR LE PRESIDENT
CONSEIL REGIONAL GRAND EST
MAISON DE LA REGION
1 PLACE ADRIEN ZELLER
BP 91006
67070 STRASBOURG**

Pôle Développement

Direction de l'Urbanisme,
de la Planification, de
l'Aménagement et de
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :
24/JT/34

Affaire suivie par
Johan TOTAIN

Téléphone
03.26.77.78.13

E-mail
Johan.totain@
grandreims.fr

Objet : PLU DE TINQUEUX
Notification du projet de modification n°2

Monsieur le Président,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification n°2 du Plan local d'urbanisme de Tinquieux par arrêté en date du 26 octobre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification n°2 au format PDF.

<https://tinyurl.com/M2Tinquieux>
Mot de passe : M2TINQUEUX

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président,

**MONSIEUR LE PRESIDENT
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MARNE
2 BIS RUE DE JESSAINT,
CS30454
51038 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE**

**Objet : PLU DE TINQUEUX
Notification du projet de modification n°2**

Pôle Développement

Direction de l'Urbanisme,
de la Planification, de
l'Aménagement et de
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :
24/JT/34

Affaire suivie par
Johan TOTAÏN

Téléphone
03.26.77.78.13

E-mail
Johan.totain@
grandreims.fr

Monsieur le Président,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification n°2 du Plan local d'urbanisme de Tinquieux par arrêté en date du 26 octobre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification n°2 au format PDF.

<https://tinyurl.com/M2Tinquieux>
Mot de passe : M2TINQUEUX

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président,

**MONSIEUR LE PRESIDENT
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
MARNE ARDENNES
12 RUE ANDRE HUET
CS 60025
51100 REIMS CEDEX**

**Objet : PLU DE TINQUEUX
Notification du projet de modification n°2**

Pôle Développement

Direction de l'Urbanisme,
de la Planification, de
l'Aménagement et de
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :
24/JT/34

Affaire suivie par
Johan TOTAÏN

Téléphone
03.26.77.78.13

E-mail
Johan.totain@
grandreims.fr

Monsieur le Président,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification n°2 du Plan local d'urbanisme de Tinquieux par arrêté en date du 26 octobre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification n°2 au format PDF.

<https://tinyurl.com/M2Tinquieux>
Mot de passe : M2TINQUEUX

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président,

**MONSIEUR LE PRESIDENT
CHAMBRE DES METIERS ET DE
L'ARTISANAT DE LA MARNE
68, BOULEVARD LUNDY
BP 62746
51062 REIMS**

**Objet : PLU DE TINQUEUX
Notification du projet de modification n°2**

Pôle Développement

Direction de l'Urbanisme,
de la Planification, de
l'Aménagement et de
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :
24/JT/34

Affaire suivie par
Johan TOTAÏN

Téléphone
03.26.77.78.13

E-mail
Johan.totain@
grandreims.fr

Monsieur le Président,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification n°2 du Plan local d'urbanisme de Tinquieux par arrêté en date du 26 octobre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification n°2 au format PDF.

<https://tinyurl.com/M2Tinquieux>
Mot de passe : M2TINQUEUX

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président,

Objet : PLU DE TINQUEUX
Notification du projet de modification n°2

Pôle Développement

Direction de l'Urbanisme,
de la Planification, de
l'Aménagement et de
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :
24/JT/34

Affaire suivie par
Johan TOTAÏN

Téléphone
03.26.77.78.13

E-mail
Johan.totain@
grandreims.fr

Monsieur le Président,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification n°2 du Plan local d'urbanisme de Tinquieux par arrêté en date du 26 octobre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification n°2 au format PDF.

<https://tinyurl.com/M2Tinquieux>
Mot de passe : M2TINQUEUX

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président,

Pôle Développement

Direction de l'Urbanisme,
de la Planification, de
l'Aménagement et de
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :
24/JT/34

Affaire suivie par
Johan TOTAIN

Téléphone
03.26.77.78.13

E-mail
Johan.totain@
grandreims.fr

Objet : PLU DE TINQUEUX
Notification du projet de modification n°2

Madame, Monsieur,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification n°2 du Plan local d'urbanisme de Tinquieux par arrêté en date du 26 octobre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification n°2 au format PDF.

<https://tinyurl.com/M2Tinquieux>

Mot de passe : M2TINQUEUX

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président,

**MONSIEUR JEAN-PIERRE FORTUNE
MAIRE DE TINQUEUX
AVENUE DU 29 AOUT 1944
51430 TINQUEUX**

Pôle Développement

Direction de l'Urbanisme,
de la Planification, de
l'Aménagement et de
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :
24/JT/34

Affaire suivie par
Johan TOTAÏN

Téléphone
03.26.77.78.13

E-mail
Johan.totain@
grandreims.fr

**Objet : PLU DE TINQUEUX
Notification du projet de modification n°2**

Monsieur le Maire,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification n°2 du Plan local d'urbanisme de Tinquieux par arrêté en date du 26 octobre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification n°2 au format PDF.

<https://tinyurl.com/M2Tinquieux>
Mot de passe : M2TINQUEUX

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président,